Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [91] (2003)

Heft: 1476

Artikel: L'avis d'un médecin-chef de service : "C'est un sacrifice professionnel et financier"

Autor: Hanhart, Cosette / Loew, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'avis d'un médecin-chef de service

«C'est un sacrifice, professionnel et financier»

Observateur privilégié des familles qui soutiennent un-e aîné-e, le Dr François Loew est médecin-cadre dans le Département de médecine communautaire et vice-président du Conseil d'éthique clinique des Hôpitaux Universitaires de Genève. Interview.

PROPOS RECUEILLIS PAR COSETTE HANHART

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les aidant-e-s informel-le-s ?

Françaois Loew : Il y a d'abord la douleur d'être confronté-e à la maladie d'un-e de ses proches et les interrogations que cela suscite. Le phénomène de la maladie est souvent mal compris. Ensuite, c'est épuisant. Il faut être présent quasiment 365 jours par année. Certains ont tendance à penser qu'elles ou ils doivent tout faire. Ils passent une grande partie de leur temps à se consacrer à l'autre et n'ont plus le temps de s'occuper d'eux-mêmes.

Qui sont les aidant-e-s ?

F. L. : Il y a des exceptions, mais en général, s'il y a plusieurs enfants, ce sont plutôt les femmes qui se dévouent et plus particulièrement les femmes célibataires, car elles n'ont pas de mari et d'enfants à leur charge. Certaines vont jusqu'à quitter leur emploi. Mais abandonner un travail à la cinquantaine signifie souvent ne pas pouvoir se remettre ensuite dans la vie active. C'est un sacrifice, professionnel et financier.

Voyez-vous d'autres problèmes ?

F. L. : Ce travail n'est absolument pas reconnu, et semble aller de soi. Les notions de «fidélité familiale», de «solidarité intergénérationnelle» sont à la base de ce comportement. S'il n'y a pas de fille pour se vouer à ses parents, on engage une professionnelle. Et là, l'assurance maladie paie. Dans certains pays où il y a beaucoup d'enfants, cela se passe mieux car les charges sont réparties. Mais dans nos familles restreintes, la charge devient vite lourde.

Ne devrait-on pas trouver un moyen de rétribuer les aidant-e-s informel-le-s ?

F. L. : Absolument. Mais dans nos sociétés libérales, on trouve naturel que certain-e-s se sacrifient. Cependant, une rétribution serait parfaitement envisageable si un membre de la famille est le soignant principal. On lui demande non seulement de donner beaucoup de son temps et de mettre de côté son travail professionnel - donc de perdre de l'argent - mais aussi de faire des sacrifices d'ordre culturel et relationnel. Ce serait déjà une forme de reconnaissance que de créer un statut d'aidant familial, salarié.

Prenez-vous le rôle de ces personnes en compte dans la pratique de votre métier ?

F. L. : Oui, nous essayons de voir qui est l'aidant principal, et quels sont ses besoins. Nous proposons des lits d'accueil, permettant un répit de quelques jours. Malheureusement, lorsque nous intervenons, les aidantes sont souvent déjà épuisées. Nous leur conseillons alors de ne pas dépasser leurs limites. Mais parfois, il est déjà trop tard. Il y a même un risque de prendre en grippe la personne dont on a la charge. L'isolement, le manque d'aide et de soutien peuvent en effet provoquer une agressivité verbale ou physique à l'encontre de la personne qu'on soigne.

Mettez-vous en place des soutiens aux aidant-e-s informel-le-s ?

F. L. : Nous n'avons pas développé ces compétences. Souvent ceux qui sont les mieux informés sont les aidantes elles-mêmes. De là sont nées les associations tels que Suisse-Alzheimer ou l'association des Parkinsoniens, dont la vocation est d'apporter un soutien et une information technique utile. Nous dirigeons celles qui le souhaitent vers ces associations. Nous encourageons aussi le dialogue sur les questions tabou, comme l'incontinence ou les troubles du comportement, souvent mal vécus. Nous traitons les aidantes comme des partenaires. Elles acquièrent un certain professionnalisme mais on doit leur montrer leurs limites.